



Assemblée régionale URAASS ARA du 14 avril 2022

10h à 13h

Espace Jean Couty – 1 rue de la Pépinière royale – 69009 Lyon

Procès-verbal

Le 14 avril DEUX MILLE VINGT DEUX à 9h30, se sont réunis en assemblée régionale à l'adresse sus indiquée les membres de l'URAASS Auvergne-Rhône-Alpes. Il a été dressé une feuille de présence (ci-jointe) qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Egalement en pièce jointe :

- diaporama support aux échanges

M. BLANCHARDON François est désigné en qualité de Président de séance. Mme TIME Marie-Catherine est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance.

Le Président de séance tient à la disposition des personnes présentes :

- Les statuts et le règlement intérieur de l'Association « UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGREEES DU SYSTEME DE SANTE – UNAASS », dite « FRANCE ASSOS SANTE »,
- Un exemplaire de la convocation du 14 avril 2022,
- La liste des membres,
- La feuille d'émargement certifiée exacte

Le Président de séance rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée régionale est le suivant :

1. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée régionale du 25 novembre 2021
2. Rapport moral du Président de la délégation pour l'année 2021 : audition
3. Rapport d'activité de la délégation sur l'année 2021 : débats et adoption
4. Rapport de gestion de la délégation pour l'exercice 2021 : audition et échanges
5. Renouvellement du Comité régional
 - Modification des statuts de l'UNAASS : présentation des principales évolutions pour les délégations régionales
 - Adhérents 2021 : point sur les adhésions et présentation des collèges de votants
 - Présentation des candidatures et modalités de vote
 - Scrutins 1 & 2 : élection des représentants des collèges associatifs
 - Scrutin 3 : élection des représentants hors collèges associatifs
6. Questions diverses

Conformément à la convocation adressée aux membres en date du 24 mars 2022, la présente assemblée régionale sera immédiatement suivie d'une réunion du Comité régional pour l'élection des membres du bureau de l'URAASS Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Président donne ensuite la parole à tout membre désirant la prendre. Plusieurs membres expriment différents points de vue qu'il n'a pas été jugé utile de rapporter.

La discussion étant close et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée régionale du 25 novembre 2021

Après lecture par le Président de séance, l'assemblée régionale décide de valider la rédaction définitive du procès-verbal de la présente assemblée en date du 25 novembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

2. Rapport d'activité 2021

Le rapport d'activité 2021 a été exposé à l'ensemble des membres présents qui l'approuvent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

3. Election du Comité régional

L'assemblée régionale procède à l'élection des membres du Comité régional de l'URAASS Auvergne-Rhône-Alpes conformément aux articles 21.3.2 des statuts et 12.3.2 du règlement intérieur de l'UNAASS.

Les associations candidates au comité régional ont présenté un binôme (titulaire / suppléant) issu de la même association ou mouvement associatif.

Lors d'un premier scrutin interne aux collèges de l'assemblée régionale, ceux-ci procèdent à la désignation des représentants de l'association qu'ils souhaitent proposer à l'Assemblée régionale pour représenter leur collège au sein du prochain Comité régional.

Résultat des scrutins :

- Collège des associations dont l'objet est la défense des intérêts des personnes Malades :
 - o Candidat(e) titulaire : Jeanine LESAGE, LNCC 69
 - o Candidat(e) suppléant(e) : Marie-Odile BAUME, LNCC 69

- Collège des associations dont l'objet est la défense des intérêts des personnes âgées et des retraités :
 - o Candidat(e) titulaire : Michel BLINE, FNAR
 - o Candidat(e) suppléant(e) : Gérard BORNAGHI, FNAR

- Collège des associations dont l'objet est la défense des intérêts des personnes en situation de handicap :
 - o Candidat(e) titulaire : Christian BRUN, APAJH 01
 - o Candidat(e) suppléant(e) : Jean-René MARCHALOT, APAJH 01

- Collège des associations dont l'objet est la défense des intérêts des familles, dont l'UNAF (**membre de droit**) :
 - o Candidat(e) titulaire : Danièle BOCCARD, URAF AURA
 - o Candidat(e) suppléant(e) : Jean-Pierre MECH, UDAF 26

- Collège des associations dont l'objet est la défense des intérêts des consommateurs :
 - o Candidat(e) titulaire : Olivier SEYVE, UFC Que choisir Loire
 - o Candidat(e) suppléant(e) : Yves JOUVE, UFC Que choisir Haute-Loire

- Collège des associations dont l'objet est la défense des intérêts des personnes en situation de précarité :
 - o Candidat(e) titulaire : aucun candidat
 - o Candidat(e) suppléant(e) : aucun candidat

- Collège des associations dont l'objet principal est la défense et la promotion de la qualité et de la sécurité de la prise en charge ainsi que celles dont l'objet est la santé environnementale :
 - o Candidat(e) titulaire : Jean-Claude FLANET, JALMALV Rhône
 - o Candidat(e) suppléant(e) : Michel SABOURET, JALMALV Rhône

Lors d'un second scrutin, l'Assemblée régionale se prononce sur les représentants associatifs de chacune des associations proposées par les collègues pour les représenter au sein du Comité régional.

Résultat des scrutins :

- Collège des associations dont l'objet est la défense des intérêts des personnes Malades :
 - o Elu(e) titulaire : Jeanine LESAGE, LNCC 69
 - o Elu(e) suppléant(e) : Marie-Odile BAUME, LNCC 69
 - o Avec 31 voix "pour"

- Collège des associations dont l'objet est la défense des intérêts des personnes âgées et des retraités :
 - o Elu(e) titulaire : Michel BLINE, FNAR
 - o Elu(e) suppléant(e) : Gérard BORNAGHI, FNAR
 - o Avec 27 voix "pour", 4 "abstentions"

- Collège des associations dont l'objet est la défense des intérêts des personnes en situation de handicap :
 - o Elu(e) titulaire : Christian BRUN, APAJH 01
 - o Elu(e) suppléant(e) : Jean-René MARCHALOT, APAJH 01
 - o Avec 28 voix "pour", 3 "abstentions"

- Collège des associations dont l'objet est la défense des intérêts des familles, dont l'UNAF (**membre de droit**) :
 - o Elu(e) titulaire : Danièle BOCCARD, URAF AURA
 - o Elu(e) suppléant(e) : Jean-Pierre MECH, UDAF 26
 - o Avec 29 voix "pour", 2 "abstentions"

- Collège des associations dont l'objet est la défense des intérêts des consommateurs :
 - o Elu(e) titulaire : Olivier SEYVE, UFC Que choisir Loire
 - o Elu(e) suppléant(e) : Yves JOUVE, UFC Que choisir Haute-Loire
 - o Avec 28 voix "pour", 2 "abstentions", 1 voix "contre"

- Collège des associations dont l'objet est la défense des intérêts des personnes en situation de précarité :
 - o Elu(e) titulaire : aucun candidat
 - o Elu(e) suppléant(e) : aucun candidat

- Collège des associations dont l'objet principal est la défense et la promotion de la qualité et de la sécurité de la prise en charge ainsi que celles dont l'objet est la santé environnementale :
 - o Elu(e) titulaire : Jean-Claude FLANET, JALMALV Rhône
 - o Elu(e) suppléant(e) : Michel SABOURET, JALMALV Rhône
 - o Avec 24 voix "pour", 4 "abstentions", 2 voix "contre", 1 vote nul

L'Assemblée régionale procède ensuite, lors d'un troisième scrutin, à l'élection des représentants du Comité régional élu sur profession de foi. 19 mandats étaient ouverts pour lesquels ont candidaté 13 associations.

Résultats des scrutins :

Association	Candidat titulaire	Candidat suppléant	Voix pour	Voix contre	Abstention	Elue / Non élue
AFA	BLANCHARDON François	CHARBONNIER Marie-Noëlle	30			Elue
AFD	ACHARD Alain	DUMAS Nathalie	29			Elue
AFM Téléthon	GROZEL Olivier	FAIVRE-BUREAU Sabrina	29			Elue
AIDES	ERRAISS Yasmine	RAUCOULES Benoît	30			Elue
APF France handicap	TIME Marie-Catherine	VAURS Chantal	28			Elue
AVIAM	PERRET Christine	PELEGRIN Serge	30			Elue
CRAFAL	DAMON Marc	BELGHIT Patrick	29			Elue
Familles rurales	DETREZ Gérard	MATHELET Eric	30			Elue
France Parkinson	GACHET Christiane	ARMAND Anne	31			Elue
France Rein	ABERKANE Aziz	EFOE Edouard	28			Elue
Phénix greffés digestifs	PIGNARD Didier	VERSCHUREN Dirk	30			Elue
UNAFAM AURA	LECLERCQ Michèle	PAUL Olivier	30			Elue
UNAPEI AURA	BENOTTI Valérie	BONNEVIALLE Marc	30			Elue

Le Président de séance propose ensuite la parole à toute personne désirant la prendre. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h33.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Président et Secrétaire de séance.

Fait à Lyon

Le 14 avril 2022

En DEUX (2) exemplaires originaux, dont un exemplaire est adressé à l'Association UNAASS (FRANCE ASSOS SANTE).

Le Président de séance
M. François BLANCHARDON



La Secrétaire de séance
Mme Marie-Catherine TIME

